

Descriptifs des activités – cours ouverts 2025

Bachelier Assistant social

Introduction au droit et aux institutions :

Pour devenir acteur dans le domaine de l'action sociale, il faut comprendre les institutions dans lesquelles elle s'enchaîne et « le droit » qui y est mobilisé. L'objectif du cours est la compréhension et la maîtrise de base de ce qu'est le droit, de sa fonction dans la société, de sa pratique et de la manière dont il fonctionne, ainsi que des institutions politiques du pays, de son contexte européen et mondial. Après avoir vu les sociétés préhistoriques, avant le droit, le cours s'interroge sur les relations entre le droit et la religion, le droit et la morale, le droit et le pouvoir. La question des inégalités entre humains et entre les hommes et les femmes sont abordées. Sont également étudiées des questions juridiques de base : les sujets de droit, le droit des obligations, la procédure civile et pénale, les normes internationales. A titre d'exemple de nouveau mode de résolution de conflits la médiation est abordée : médiation civile, médiation pénale et surendettement avec la médiation amiable et le Règlement Collectif de Dettes. Les institutions belges et européennes sont synthétisées avant de terminer avec la Cour Pénale Internationale. S'agissant d'un cours d'introduction, l'étude de ces sujets n'a pas pour vocation de faire le tour de la question mais d'inviter à la réflexion.

Métiers et pratiques judiciaires :

A travers ce cours, nous tenterons de rendre plus compréhensibles et concrets la réalité de terrain et les pratiques professionnelles propres à certains métiers issus du monde judiciaire. Compte-tenu du temps imparti, nous ne pourrons être exhaustifs dans la présentation des métiers et pratiques existantes mais nous veillerons à mettre en lumière certains enjeux qui traversent le secteur ou, plus précisément, certaines professions que nous évoquerons. Nous veillerons à illustrer au maximum les notions vues dans le cours d' « Introduction au droit des personnes et des institutions » et nous aborderons les réalités de terrain que rencontrent les professionnels du monde judiciaire, les travailleurs sociaux et les justiciables.

Dans le cadre du cours, nous verrons au minimum les métiers suivants :

- assistants de justice
- juge de paix
- huissier de justice

Et nous prendrons le temps de développer les procédures suivantes :

- administration des biens et/ou des personnes
- MARC (méthodes alternatives de résolution de conflits)
- mise en observation

Introduction à la philosophie politique :

L'objectif du cours de philosophie est d'initier les étudiant-e-s à la spécificité du questionnement et des approches philosophiques, en lien avec des enjeux touchant le travail social ou des problématiques sociétales plus larges

Ce cours d'introduction permettra aux étudiant-e-s de situer les grands courants de la philosophie politique, ses principaux auteurs et les concepts les plus importants.

Ce faisant, il pourra utiliser les apports de certains courants de philosophie politique pour penser notre société actuelle et resituer les grandes idéologies qui la traverse.

Les étudiants pourront approcher les principaux concepts de la philosophie politique : les différentes conceptions de l'Homme, du rôle de l'Etat, de l'Histoire, de la liberté, de l'égalité, de la justice et de la démocratie.

Enfin, l'analyse de quelques enjeux contemporains de la philosophie politique permettra de voir comment ils impactent le travail social

Le cours vise, par ce biais, à développer les connaissances et compétences utiles à la réflexion, à la discussion et au positionnement personnel, en lien avec les questions de sens, dans la pratique du travail social.

Contenu minimal

Genèse de la pensée politique moderne

La naissance des Etats et le début du libéralisme (Locke et la liberté négative)

Rousseau et la liberté positive

Le libéralisme au 19e siècle

Karl Marx

L'évolution du libéralisme économique au 20e siècle

Néolibéralisme, démocratie et Etat social

L'Etat social et les systèmes de domination

Cartographie des courants politiques actuels

Développement du pouvoir d'agir :

Situer le DPA par rapport aux différentes manières d'appréhender l'empowerment et dans le contexte des politiques sociales actuelles. Examiner les points d'appui essentiels de la démarche. Mettre les étudiants en situation d'accompagnement par rapport à une réalité de terrain (stage, projet de quartier...), en vue du développement de leur propre pouvoir d'agir et/ou de celui de la personne et/ou du groupe qu'ils accompagnent OU (au choix) approfondir un questionnement théorique en lien avec le DPA. Dans l'optique d'une démarche d'action conscientisante, dégager les spécificités de cette approche, interroger leurs enjeux et leur bien-fondé

Expression orale et écrite :

Dans le cadre de la partie expression orale : Prise de conscience de l'importance de l'oral et du non verbal dans la communication. Il s'agit de parfaire l'habileté de l'étudiant à s'exprimer de manière verbale et non verbale en se préoccupant du public et des partenaires. Contenu minimal: Les mises en situation diverses permettront d'aborder la respiration, le maintien du corps, le regard ; ces différents apprentissages individuels seront accompagnés par un travail d'équipe, dans une durée précise obligeant une démarche rigoureuse demandant jugement et innovation. Les étudiants devront performer face public. – Travail spécifique sur le corps, la respiration et le regard. – Initiation à la diction et à la tenue de la voix. – Développer sa personnalité et sa créativité.

Communication interpersonnelle :

Le séminaire vise à développer la prise de conscience des points de vue subjectifs, des référents culturels et éducatifs propres à chacun dans la rencontre avec l'autre. Il tend à aider l'étudiant à prendre en compte les différents enjeux présents dans la communication. Il permettra à l'étudiant d'expérimenter des types d'écoutes et leurs impacts possibles et d'explorer quelques outils pour la communication (dont CNV).

Contenu minimal:

- La communication non-violente.
- Les écoutes dont l'écoute active.
- L'impact de la communication dans la relation.

Atelier d'écriture :

Savoir raconter, reformuler, résumer et argumenter. Contenu minimal : – Les techniques du résumé, de la reformulation et de la correspondance (lettre argumentée).

Bachelier Communication

Méthode de gestion de projet événementiel :

Cette activité de 24h (en plénier) vise à donner aux étudiants un éclairage théorique et analytique afin d'acquérir une vision globale et les notions inhérentes de la conception à la réalisation et gestion d'un événement. Les théories abordées en séances sont directement applicables pour la réalisation du Cahier des Charges à concevoir en Ateliers créatifs. Les théories aborderont le cadre du projet, les méthodes d'analyses et de recherches sur l'émetteur et les publics cibles afin de concevoir leur événement. La gestion du projet événementiel est soutenue par l'utilisation d'outils logistiques et de pilotage appliqués via des études de cas et exercices méthodologiques.

Atelier de création événementielle :

Les étudiants, organisés en sous-groupes (mini agences de communication), conçoivent, sous la supervision de l'enseignant un événement, qui répond à un appel d'offre issu d'un émetteur professionnel du secteur non marchand. Pratiquement, les mini agences travaillent progressivement des commandes intermédiaires qui les amènent à élaborer une stratégie événementielle adaptée aux besoins, aux objectifs de l'émetteur et au/aux public/s ciblé/s. Le fruit du travail de chaque mini agence est rendu sous forme d'un travail écrit (le Cahier des Charges) et est présenté lors d'un jury oral. Cette activité représente 60h dont 48h en ateliers pratiques de créations événementielles avec les titulaires-classes respectifs (coachs) et 12h en autonomie de groupe. La présence aux ateliers est obligatoire.

Écriture créative :

L'activité a pour objectif d'éveiller la liberté scripturale de l'étudiant, afin d'augmenter ses capacités dans tous les domaines de l'écrit.

Acquis d'apprentissage : Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de créer un récit imaginaire dans un cadre donné.

Atelier d'identité professionnelle :

L'AA identité professionnelle 1 est évaluée tout au long de l'année, avant, pendant et après le stage 2.

Acquis d'apprentissage : Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de : – identifier et valoriser les acquis d'apprentissage et les utiliser à des fins prospectives ; – élaborer des outils personnels pour la prospection et la négociation professionnelle ; – rendre compte de la réalité professionnelle observée.

Capacité(s) évaluée(s) : Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

Découverte de l'univers des médias et de l'information :

La première partie du cours aborde la naissance des médias d'information de manière diachronique : type de société au moment où apparaît le média, innovations techniques nécessaires, grandes étapes de son évolution dans le temps, apports majeurs en termes de libertés et de circulation de l'information, etc.

Quelques dates importantes et personnages clefs apparaîtront au fil des séances, essentiellement pour servir de points de repères. Cependant, le cours sera bien plus axé sur les dynamiques sociologiques, la compréhension des séquences qui prévalent à l'avènement

des médias d'information, ainsi que sur l'analyse des influences mutuelles desdits médias sur leur société et vice versa, que sur une approche strictement historique.

Pour la deuxième partie, à partir d'un ou plusieurs exemple(s) de traitement médiatique contemporain de l'information, le cours présentera les différents enjeux et acteurs qui interviennent dans la production médiatique de l'information : des agences de presse aux médias 'mainstream', 'alternatifs' ou 'citoyens' en accordant une attention particulière à leur production de contenu d'info en ligne et sur les réseaux sociaux sensu lato.

Le cours, en présentant les fonctions d'un média et les critères de sélection de l'information, se penchera également sur les mécanismes et circuits de l'information. Une partie importante du cours sera consacrée à une approche critique plus teintée de psychologie sociale en vue de permettre aux étudiants d'identifier l'influence des biais cognitifs et du contexte socio-économique sur l'information produite ce afin de mieux en analyser et en déconstruire les effets.

Droit et déontologie de l'information et des médias :

Objectifs : Informer et sensibiliser aux aspects juridiques de la communication et de l'information

Table des matières : I – LA LIBERTE D'EXPRESSION 1) Liberté d'expression et droit à l'information : Principes généraux ; Interdiction des mesures préventives et mesures de blocage de contenus sur internet – protection de la collecte d'information. 2) Les devoirs et responsabilités inhérents à la communication numérique : Responsabilité pénale et civile des médias et hébergeurs, droit de réponse. II. LE DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVEE ET LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL 1) Principes généraux 2) Le droit à l'image 3) La protection de l'E-reputation 4) Le droit à l'oubli (à l'égard des moteurs de recherche) 5) La protection des données à caractère personnel – RGPD 6) L'usage d'Internet et la surveillance au travail. III. LA PROPRIETE INTELLECTUELLE DANS L'UNIVERS NUMERIQUE(DROIT d'AUTEUR, MARQUES, CC ...) 1) Introduction 2) Le droit d'auteur et les Creative commons 3) La protection des programmes d'ordinateur 4) Protection des bases de données 5) Droit des marques 6) Protection des noms commerciaux 7) Protection des noms de domaines IV. PROTECTION DES CONSOMMATEURS : 1) Pratiques commerciales déloyales et agressives 2) Les influenceurs

Bachelier Écriture multimédia

Design UX UI :

L'activité a pour objectif l'apprentissage des phases du prototypage. Le prototypage s'attache à détailler les process principaux d'un site web (version desk et mobile), tant sur le fond que sur la forme : – Le fond = les fonctionnalités offertes, l'ergonomie, c'est-à-dire le découpage du prototype en différentes zones associées à des services (dynamiques ou statiques) – exemples : zone de saisie, affichage d'un logo ou d'une image dans une bannière, etc. Ces éléments sont au service de l'UX (User eXperience) – La forme = l'aspect graphique, c'est-à-dire la présentation générale, le choix des couleurs majoritaires, le type et taille des polices utilisées, etc. Ces éléments sont au service de la conception de l'interface produit : UI (User Interface) L'UX et IU se conçoivent dans un premier temps en parallèle pour se rejoindre dans la conception finale des écrans.

Psychologie et digital :

L'activité "Psychologie et digital" a pour objectif de : – Favoriser chez l'étudiant(e) une meilleure compréhension des processus cognitifs nécessaires pour réaliser de nombreuses activités intellectuelles telles que la perception et la mémoire. – Permettre à l'étudiant(e) de réaliser l'importance de l'influence des autres ainsi que du contexte sur nos comportements, cognitions et affects. – Favoriser chez l'étudiant(e) un questionnement sur relations que l'homme entretient avec ses objets technologiques, avec des machines qui lui ressemblent de plus en plus ainsi que de l'amener à établir un lien entre l'intelligence artificielle et la santé mentale L'activité aborde les contenus suivants : – D'abord une présentation des différentes fonctions cérébrales : perception, mémoire, attention. Nous abordons aussi la notion d'intelligence tant humaine qu'artificielle. – Nous analyserons ensuite l'influence du contexte dans lequel se trouve une personne lorsqu'elle interagit. Il s'agit alors de se rendre compte qu'une même personne placée dans un contexte différent peut être amenée à adhérer ou non à un message. Cette même personne va aussi changer ou pas son comportement en fonction de la stratégie de communication choisie. – Enfin, nous pourrons ensuite amener les manières plus spécifiques d'interagir avec les technologies. Nous illustrerons notamment le développement de robots sociaux en tant que nouveaux partenaires de soins psychiques, ce qui nous amènera à réfléchir aux espoirs et limites des interactions homme-machine.

Storytelling :

L'objectif de l'activité est d'initier les étudiants aux notions de base de la théorie du récit, de les former à la lecture critique de scénarios / récits (romans, bandes dessinées, films, jeux vidéo, dispositifs multimédia) et les tourner vers l'écriture de tels scénarios. Le but de l'activité est que l'étudiant puisse maîtriser l'écriture de la communication narrative, entre autres au travers d'exercices pratiques.

Évolution du web et des applications :

L'activité "Évolution du web et des applications" a pour objectif de permettre à l'étudiant/e d'organiser l'évolution des outils multimédias selon différentes logiques, principalement historique (ligne du temps) et techniques (supports médias tels que : ordinateur, internet, supports mobiles), mais également thématiques (à déterminer chaque année en fonction de

l'actualité, notamment en Belgique francophone). Au regard de la vitesse d'évolution de ces outils, le cours introduit également à une réflexion « méta » sur l'intérêt et les limites de l'approche historique, ainsi que sur les apports et/ou les sirènes des gourous du futur, sans oublier les scénarios fictionnels qui rattrapent parfois la réalité. Table des matières : • 1975-1992 : Computer, alliances, diffusion • 1992-2008: Internet, web 1.0, réception • Depuis 2008 : Mobile Phone, RSN, web 2.0, appropriation • Depuis 2008 : Digitalisation des médias analogiques • Aujourd'hui ? Le futur ? : Objets connectés, web sémantique, IA • Temps de cours dévolu à la réalisation et à la présentation des travaux

Art contemporain :

Le point de départ du cours est une réflexion autour des enjeux liés à l'art contemporain et à son implantation dans la société d'aujourd'hui.

Afin de comprendre les déplacements actuels opérés dans le monde de l'art, le cours s'articulera autour de questionnements spécifiques aux Arts Plastiques et Visuels en ce inclus les Arts Numériques.

Il s'agira de repérer les points de jonction entre certaines avant-gardes (DADA, Surréalistes, Art Conceptuel, Fluxus,..) et l'art d'aujourd'hui.

Il sera également question de porter une attention particulière à la présence des femmes artistes dans l'Histoire de l'Art en général ainsi qu'à visibiliser des démarches artistiques contemporaines non occidentales.